



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE VERDUN
CANTON DE CLERMONT EN
ARGONNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FÉVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix neuf février, à vingt heure, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire Pauline ASTOLFI.

Les membres présents du CM sont: Mme Pauline Astolfi, Mr Christian Mathieu, Mr Xavier Lucas, Mme Honorine Pierson, Mr Thierry De Marrez, Mr David Le Budet, Mr Jean Michel Geoffroy, Mme Jeanne Marie Rose-Amat, Mme Sandrine Gauthiez.

Était excusé avec pouvoir: Mr LEJEUNE Christian donne pouvoir à Mr MATHIEU Christian.

Était excusé: Mr FRANÇOIS Cédric.

Madame Honorine Pierson a été nommée secrétaire.

Deux points ont été ajoutés à l'ordre du jour.

Le quorum étant atteint, le compte-rendu du conseil municipal du 18 décembre a été adopté.

2021-01: Renouvellement informatique

Un dossier DETR sera déposé en préfecture pour l'achat d'un ordinateur portable ainsi qu'une imprimante afin de poursuivre la dématérialisation administrative (subvention de 80 %).

Cet outil numérique facilitera les démarches administratives des usagers avec l'aide de l'adjoint administratif, accessible aux heures d'ouverture au public.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et le lundi et mercredi de 14h à 17h.

De plus, Madame Le Maire pourra l'utiliser pour signer les documents financiers par voie numérique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

2021-02: Mandate le CDG pour mise en concurrence du contrat assurance groupe

Madame le maire expose au Conseil Municipal:



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Montfaucon d'Argonne

- La possibilité d'adhérer au service d'assurance groupe mis en place par le Centre de gestion, pour la couverture de risques statutaires inhérents au statut des agents publics, (application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 6 janvier 1987 modifiée portant statut de la fonction publique territoriale);
- La possibilité de mandater le Centre de Gestion en vue de la souscription, pour son compte, d'un contrat d'assurance la garantissant contre les risques financiers découlant des dispositions de l'article 57 de la loi du 26 janvier 1984.

Il précise que la décision définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération après information par le Centre de Gestion du résultat de la mise en concurrence.

Le conseil après en avoir délibéré décide que la collectivité public mandate le Centre de Gestion en vue de la négociation et la souscription, pour son compte, de contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Les Conditions des contrats pour lesquels le Centre de Gestion reçoit mandat sont les suivantes:

- régime du contrat: capitalisation
 - type de contrat : contrat groupe
 - durée du contrat : 4 ans
 - catégorie de personnel à assurer :
 - agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL
 - agents contractuels et agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC
- effectuant plus ou moins de 150 heures par trimestre.

L'étendu de garanties pour lesquelles le Centre de Gestion reçoit mandat est celle résultant des articles L416-4 du Code des Communes et 57 de la loi du 26 janvier 1984 modifiés susvisée.

Le conseil passe au vote: pour à l'unanimité

Groupe de travail

Madame le Maire expose au conseil municipal, une proposition de mettre en place des groupes de travail concernant les sujets à traiter. Plutôt que de débattre et construire les projets lors des conseils municipaux, elle propose que les conseillers puissent se réunir en dehors des conseils. Certes, les commissions sont déjà existantes mais ne sont pas assez souples pour permettre de s'adapter aux thèmes, par exemple la réflexion pour la mise en place des arbres de naissance ne rentre que difficilement dans une commission.

Si personne n'est intéressé par un groupe, les adjoints et la maire travaillent sur le projet. Chaque groupe doit comporter au moins un adjoint ou maire.

Les projets mis au point lors des séances de travail hors conseil seront présentés par un rapporteur au prochain (ou sur prochain) conseil. Les conseillers n'ayant pas participé au groupe pourront évidemment voter pour ou contre, mais ne seront pas autorisés à vouloir modifier le fond du projet et remettre en cause le travail effectué par les participants du groupe.

Chaque conseiller décide de participer ou pas à ces groupes de travaux suivant les sujets qui les intéressent. Le nombre de groupes auquel participer n'est pas limité.

Après échanges, les conseillers approuvent cette proposition d'organisation.



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE VERDUN
CANTON DE CLERMONT EN
ARGONNE

Réaménagement Rue d'Amérique

Madame Le Maire expose au conseil municipal que la Codecom donnerait une subvention de 15 euros par mètre carré pour la création (et non la reprise) de bordures. Madame le Maire et les adjoints ont identifié comme cible potentielle la rue d'Amérique, sachant que le coût total serait de 80 euros par mètre. Il est envisagé d'investir en même temps dans un système d'éclairage de la rue. Les devis et dossiers n'étant pas fait à ce jour, il est décidé de reporter ce projet à l'année prochaine afin de réfléchir dans la globalité.

OUVERTURE DE GROUPE sur ce projet: Pauline ASTOLFI, Christian MATHIEU, Thierry DE MARREZ

2021-3: Demande de subvention LEADER

Madame le Maire expose le projet de circuit historique mettant en valeur l'histoire du village grâce à la réalité augmentée et à un parcours audio.

Pour mettre en place ce projet, des études ont été faites auprès de la société EVENSIS qui propose la réalisation du parcours.

Pour mettre en place ce circuit, une demande de subvention sera faite auprès du GAL LEADER du pays de verdun qui subventionne des projets numériques. La subvention serait de 80% potentiellement, avec un reste à charge à la commune d'environ 4000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

Présentation nouveau logo

Madame le Maire montre aux membres du conseil municipal, le nouveau logo qui apparaît sur les courriers officiels de la mairie en fond de page. Il s'agit du dessin gagnant du concours réalisé l'été dernier, dont elle a repris les traits et la construction pour l'adapter à sa nouvelle utilité.

Il sera utilisé en filigrane (comme c'est le cas sur ces pages)

2021-4: Fondation Eglises ouvertes

Madame le Maire expose au conseillers la possibilité de rejoindre la fondation "églises ouvertes",



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Montfaucon d'Argonne

Le but étant d'animer les églises. Le temps de remettre l'église de la commune en état, il est décidé d'adhérer à cette association l'année prochaine, mais de participer quand même à la manifestation qui aura lieu le 1er week-end de juin pour un montant de 80 euros. Lors de ce week-end, la fondation demande aux églises participantes de proposer une animation en leur église.

Madame le Maire propose de solliciter l'école afin de remettre en valeur le travail et l'exposition réalisée il y a deux ans sur l'ancien village de Montfaucon d'Argonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

2021-5: Balcon mairie

Madame le Maire expose aux membres du conseil la nécessité de refaire le balcon de la mairie. Un devis a été fait avec la société SZLAZAK d'un montant de 847 euros. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

2021-6: Plan relief

Les conseillers ont été invités avant le conseil à aller voir le plan relief qui se trouve à l'église. La maquette étant en mauvais état, et prenant beaucoup de place, la question est posée sur l'avenir de cette maquette. Madame le Maire propose de rencontrer prochainement Mr Thibault Mourlet, ayant participé à la construction de cette maquette afin de savoir s'il est intéressé pour la récupérer. S'il n'est pas intéressé, les conseillers décident de ne pas la conserver. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

2021-7: Salle multi-activité

Madame le Maire propose de désigner un responsable concernant les états des lieux de la salle multi-activité. Après plusieurs échanges, Mr LE BUDET David se propose et est accepté comme responsable.

2021-8: Coupe de bois ONF

Madame le Maire expose aux membres du conseil les propositions de l'ONF, concernant les coupes de bois à réaliser. C'est-à-dire d'en vendre une partie sur pied et d'en vendre une autre en régie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

Commissions embellissement



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE VERDUN
CANTON DE CLERMONT EN ARGONNE

La commission embellissement à présenter certains points à améliorer concernant la commune. Il y a beaucoup de travail à réaliser. Mr LE BUDET David propose de rejoindre le groupe afin d'apporter son aide à la commission. Xavier Lucas présente tous les points retenus sur le village. Les conseillers étant d'accord, des devis vont être demandés pour certaines zones.

Caméra entrée de la mairie

Madame le Maire expose aux conseillers la nécessité d'installer une caméra à l'entrée de la mairie. En effet, étant donné que l'agence postale se trouve maintenant avec le poste de mairie, des fonds s'y trouvent et par mesure de sécurité il serait intéressant d'y mettre une caméra. Après un tour de table, les conseillers sont tous d'accord sur ce point. Cet achat représente une somme d'environ 150€, des devis vont être demandés et présentés au prochain conseil.

Tondeuse pour agent communal

Il est expliqué aux conseillers la nécessité d'investir dans une tondeuse professionnelle. La tondeuse actuelle n'est pas adaptée au travail à réaliser, elle chauffe au bout de quelques heures, ne permet que la tonte en mulch, ce qui oblige l'employé à tondre en permanence (car si l'herbe est trop haute la coupe est impossible) même des surfaces qui pourraient l'être moins souvent comme le terrain de foot. Les surfaces à entretenir de la commune étant très importantes, les conseillers sont d'accord sur la nécessité d'envisager un investissement pour cette année. Jean Michel GEOFFROY a réalisé des devis, ils permettent de voir que l'investissement serait autour de 15000€ pour une occasion, et 21 000 e pour une machine neuve, avec une reprise potentielle possible en plus. Les conseillers sont d'accord pour prévoir cet investissement au budget. Selon la préparation de celui-ci, il s'orientera sur une machine neuve, ou d'occasion si le budget ne permet pas une neuve.

Arbre de naissance

Un groupe de travail est ouvert concernant un projet de planter un arbre à chaque nouvelle naissance dans la commune, chaque enfant aurait son propre arbre de naissance. A définir: l'emplacement, les modalités, la rétroactivité potentielle...

OUVERTURE DE GROUPE: Mme PIERSON Honorine, Mme ASTOLFI Pauline et Mme GAUTHIEZ Sandrine.



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Montfaucon d'Argonne

Broyeur de la codecom

La codecom envisage l'achat d'un broyeur, pour mettre à disposition de la commune pour la gestion des déchets verts. Un groupe de travail est ouvert pour l'organisation et la gérance, la mise à disposition...

OUVERTURE DE GROUPE: Mme ASTOLFI Pauline, Mr LUCAS Xavier et Mr MATHIEU Christian.

Subventions associations

Afin de préparer le budget dans de bonnes conditions, Madame le Maire va organiser une réunion avec les présidents des associations avoisinantes dans notre commune, afin de récolter des informations pour les subventions des années précédentes. Elle propose d'ouvrir un groupe afin de décider ensemble de la suite à donner aux demandes reçues.

OUVERTURE DE GROUPE: Mme ASTOLFI Pauline, Mme PIERSON Honorine, Mr LUCAS Xavier, Mme GAUTHIEZ Sandrine.

2021-9: Redistribution local pour médecin et SIAEP

Mr Dubret, président du syndicat des eaux, avait un bureau à la mairie de Montfaucon avant les travaux. Rien n'ayant été prévu pour le retour du syndicat des eaux dans les travaux, madame le Maire, attachée à conserver les services et activités sur la commune propose une solution en accord avec le docteur Mr CHAIB Malik.

La salle d'attente actuelle du médecin accueillera le syndicat des eaux et ses archives. Le local qui était occupé par la banque postale deviendra la nouvelle salle d'attente du médecin, qui aura ainsi un accès facilité par la rue et une meilleure visibilité.

Une demande sera faite à EDF pour rajouter un compteur, et séparer les deux espaces afin que chacun paie son énergie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

Loyer boulangerie

Lors du dernier conseil municipal, une proposition avait été faite en direction de la boulangerie de la commune. En soutien, il était question de baisser le loyer de 100€, et de 100€ supplémentaire si la boulangerie participait au marché du village. Les conseillers ont salué à l'unanimité la présence remarquée de la boulangerie au dernier marché du terroir, malgré les conditions météo. En conséquence, et avec l'approbation de tous les conseillers le montant du loyer professionnel baissera de 200 euros pour être établi à 300€.



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE VERDUN
CANTON DE CLERMONT EN
ARGONNE

La séance est levée à 23h45.

Ouverture au public
mardi - jeudi - vendredi-samedi: 9h-12h
mercredi : 9h-12h / 14h-17h



Permanence secrétariat téléphonique
Mardi - Jeudi : 8h30-12/13-17h30
Mercredi: 13h/17h30
Vendredi : 8h30-12h
Samedi : 9h-12h